



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5418

Approbation des ajustements des tarifs de privatisation de véhicules roulants du musée de l'automobile Henri Malartre

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5418 - APPROBATION DES AJUSTEMENTS DES TARIFS DE  
PRIVATISATION DE VEHICULES ROULANTS DU MUSEE  
DE L'AUTOMOBILE HENRI MALARTRE (DIRECTION DES  
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La délibération n° 2017/2958 en date du 29 mai 2017 a approuvé les tarifs de l'animation « ça roule » au musée de l'automobile Henri Malartre.

Ces prestations, correspondant à de vraies attentes du public, ont été mises en place progressivement, ces deux dernières années.

Depuis sa mise en place en septembre 2017, les activités « ça roule » ont concerné 545 visiteurs pour des recettes de 4 142 €

Il vous est proposé d'actualiser et d'harmoniser l'ensemble de ces prestations, au vu des usages et des attentes du public : suppression de la prestation privatisation voiture statique à l'intérieur du parc peu demandée, création de la prestation privatisation voiture roulante à l'intérieur du parc, suppression du forfait privatisation voiture roulante 2h peu adapté aux usages, mise en place d'un forfait distance kilométrique.

Les tarifs présentés ci-dessous, annulent et remplacent les tarifs approuvés par la délibération n° 2017/2958 en date du 29 mai 2017.

### **1. Animations « ça roule au musée »**

Ces animations « ça roule au musée » sont programmées par saison de septembre à juillet un samedi par mois et les mercredis des petites vacances scolaires, soit environ 13 dates par an.

Durant chaque saison, trois automobiles différentes sont proposées pour l'animation. Le tarif de l'animation dépend de la qualité des véhicules et des conditions de tarifs réduits ou d'exonération.

- **Public cible** : Famille et amateurs d'automobiles anciennes
- **Objectif** : Faire découvrir la sensation de rouler dans un véhicule de collection à un public non averti.
- **Durée** : 3 tours de parc environ 10 min
- **Tarifs** : Le tarif de l'animation dépend de la qualité des véhicules, définie par le musée : Véhicule populaire / Véhicule très ancien / Véhicule haut-de-gamme.

*Véhicule populaire* : billet d'entrée + 4 € soit 3 catégories de tarifs à 4 € (entrée exonérée), à 8 € (entrée tarif réduit) et à 10 € (entrée plein tarif)

*Véhicule très ancien* : billet d'entrée + 10 € soit 3 catégories de tarifs à 10 € (entrée exonérée), à 14 € (entrée tarif réduit) et à 20 € (entrée plein tarif)

*Véhicule haut-de-gamme* : billet d'entrée + 10 € soit 3 catégories de tarifs à 10 € (entrée exonérée), à 14 € (entrée tarif réduit) et à 20 € (entrée plein tarif)

Ces recettes complémentaires de billetterie sont placées hors champ d'application de la TVA.

Les exonérations et tarifs réduits ont été approuvés dans le cadre de la délibération 2016/2641 approuvée au Conseil municipal du 16 décembre 2016.

Par exemple, pour la saison 2019-2020, les 3 automobiles proposées sont : une Torpédo Peugeot 163 de 1920 (véhicule très ancien), une Citroën SM de 1971 (véhicule haut-de-gamme) et une Jeep Willys de 1944 (véhicule populaire).

## **2. Privatisation de voitures roulant avec chauffeur**

Au musée, les automobiles de collection sont conservées en état de fonctionnement, elles roulent !

Dans le parc ou en dehors, il est proposé au public de monter à bord de ces véhicules de toutes les époques, pilotés par les mécaniciens de l'atelier, afin de vivre l'expérience du musée différemment.

L'ensemble des demandes de privatisation sont étudiées selon le plan de charge de l'atelier et en fonction des activités récurrentes saisonnières. Ces prestations sont ponctuelles, pour permettre aux mécaniciens de l'atelier d'assurer leurs missions « classiques ».

### 2.1 Privatisation de voitures roulant dans le parc du musée :

Le musée met à disposition une voiture de collection, pilotée par un mécanicien de l'atelier dans le parc du musée pour un groupe exclusivement.

- Tarif TTC : 1 voiture pendant 1h : 300€  
Ce tarif peut être doublé pour 2 voitures pendant 1h ou pour 1 voiture pendant 2h.
- Conditions : Réservation obligatoire

Véhicules au choix dans une liste prédéfinie.

### 2.2 Privatisation de voitures roulant pour une balade à l'extérieur du parc :

Le musée met à disposition une voiture de collection, pilotée par un mécanicien de l'atelier pour une balade exclusive à l'extérieur du musée sur un parcours prédéfini par le musée.

- Tarif TTC : 1 balade en voiture pendant 1h : 500€

Ce tarif peut être doublé pour 1 voiture pendant 2h.

- Conditions : Réservation obligatoire

Véhicules au choix dans une liste prédéfinie.

### 2.3 Prêt de voitures roulant pour vos événements :

Le musée met à disposition une voiture de collection, pilotée par un mécanicien de l'atelier sur le lieu de vos événements (mariage, tournage...).

- Tarif TTC : Prêt 1 voiture avec chauffeur 4h : 1000€ ; Prêt 1 voiture avec chauffeur journée : 3500€

Si l'évènement se déroule dans un périmètre de plus de 100 km autour du musée (Rochetaillée-sur-Saône) :

- une majoration de 2€TTC par km s'applique (au-delà des 100 km)
- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration des mécaniciens du musée sont à la charge du demandeur.

- Conditions : Réservation obligatoire

Véhicules au choix dans une liste prédéfinie.

Trajet dans le véhicule roulant de 30km maximum. Le véhicule est acheminé sur le lieu de l'évènement par camion par le musée.

Ces tarifs de privatisation de voitures roulantes avec chauffeur, fixés TTC, sont soumis à la TVA dans les conditions de droit commun.

La fiche jointe au rapport présente les modalités des activités proposées.

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. La nouvelle grille tarifaire des activités « ça roule » au musée de l'automobile Henri Malartre est adoptée et sera appliquée à partir du 19 février 2020.
2. Les recettes seront imputées sur les crédits inscrits au budget du Musée Henri Malartre, LC N° 100011, programme ANNEXEMH, opération PRIVATIS, nature 7062, fonction 322 (pour la privatisation de voitures) et LC 94354, programme ACPMH, opération PEDAGOMH, nature 7062, fonction 322 (pour les animations « ça roule au Musée »).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER